

Vie associative - Subventions à des associations de quartiers et diverses - Deuxième répartition pour 2003

M. l'Adjoint MEDJALDI, Rapporteur : Sur proposition de la Commission Vie Associative, il est demandé au Conseil Municipal de procéder à l'attribution des subventions suivantes :

Associations	Rappel 2002	Proposition
Association SALSAMOONDO (soutien au fonctionnement de cette association)	1 000 €	700 €
S.H.A.G. (Spéléologie) (soutien au fonctionnement de cette association)	700 €	700 €
Groupe spéléologique du Doubs (soutien au fonctionnement de cette association)	1 200 €	1 200 €
Les Amis de Tver (soutien au fonctionnement de cette association)	1 000 €	1 000 €
Association Départementale de Protection Civile (pour achat de véhicules et matériel)	-	2 000 €
Association France Palestine Solidarité-Besançon (pour déficit d'un concert et achat d'un stand d'exposition)	-	600 €
Buko Kendo Besançon (soutien au fonctionnement de cette association)	350 €	380 €
ABC Echecs (soutien au fonctionnement de cette association)	1 500 €	1 500 €
Comité de Quartier des Chaprais (en complément de la subvention de fonctionnement 2003, déjà versée : 1 000 €)	1 300 €	300 €
Association Baz'Arts Blues (soutien au fonctionnement de cette association)	-	500 €

La dépense totale, soit 8 880 €, est à prélever sur l'imputation 92.025.6574 CS 41070.

Le Conseil Municipal est invité à en décider.

Après en avoir délibéré et sur avis favorable unanime de la Commission Vie Associative, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide d'adopter cette répartition.

Récépissé préfectoral du 31 décembre 2003.